Département du Puy de dôme



Commune de Verneugheol

Réunion ordinaire du 11 juillet 2014

Ordre du jour :

Modification du statut de la communauté de communes

Travaux 2015

Fond d'intervention communal

Assainissement du Trabatergue

Questions diverses

Présents:

Marc Bourrand Stéphanie Devedeux

Daniel Bouyon Jean-Baptiste Legoueix Jean-Louis Richin

Alexandra De rooij Odette Legoy Bernard Thomas

André Détiange Isabelle Michon Sarah Perrier

Début de la réunion : 20h00

Statut de la Communauté de communes

Autorisation est donnée à la communauté de commune afin que les aides ménagères puissent intervenir sur des communes non adhérentes.

Travaux 2015 et fond d'intervention communal

Le conseil général finance un dossier par an. Un avant projet concernant l'aménagement de la rue menant vers l'église et la réfection du hangar des syndicats doit être déposé au 15/10/2014. Un appel d'offre sera lancé pour choisir un architecte.

Clocher de l'église

Un chèque de 2037.00 € a été reçu de l'assureur Groupama pour la réparation du clocher de l'église.

Assainissement du Trabatergue

Département du Puy de dôme



Commune de Verneugheol

Chemins d'exploitation forestière L'exploitant des forêts a l'obligation de remettre les chemins utilisés en état. Chassignol : Le chemin est défoncé. Contact a été pris avec l'ONF. L'exploitant forestier doit livrer un camion de pierre afin de réparer les dégâts. Coussat : M. le Maire a fait une réclamation auprès de l'exploitant qui s'est engagé à remettre Le chemin du Paradis en état après l'enlèvement du bois. Rappel : Une demande d'autorisation doit être déposée à la Mairie, par l'exploitant, pour déposer des branches sur les chemins ou les quais communaux Assainissement non collectif La communauté de commune prend les dossiers SPANC, les instruit et fait les demandes de subvention Panne Internet Suite au courrier envoyé , Orange confirme que chaque abonné doit demandé un rabais pour l'obtenir Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés Cantine Revoir le tarif Garderie	Le cabinet Bisio et associés est retenu pour la maîtrise d'œuvre du projet. Mme Viera est nommée commissaire enquêtrice pour l'enquête publique.
L'exploitant des forêts a l'obligation de remettre les chemins utilisés en état. Chassignol : Le chemin est défoncé. Contact a été pris avec l'ONF. L'exploitant forestier doit livrer un camion de pierre afin de réparer les dégâts. Coussat : M. le Maire a fait une réclamation auprès de l'exploitant qui s'est engagé à remettre Le chemin du Paradis en état après l'enlèvement du bois. Rappel : Une demande d'autorisation doit être déposée à la Mairie, par l'exploitant, pour déposer des branches sur les chemins ou les quais communaux Assainissement non collectif La communauté de commune prend les dossiers SPANC, les instruit et fait les demandes de subvention Panne Internet Suite au courrier envoyé , Orange confirme que chaque abonné doit demandé un rabais pour l'obtenir Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés Cantine Revoir le tarif Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	Des subventions complémentaires sont attendues.
Chassignol : Le chemin est défoncé. Contact a été pris avec l'ONF. L'exploitant forestier doit livrer un camion de pierre afin de réparer les dégâts. Coussat : M. le Maire a fait une réclamation auprès de l'exploitant qui s'est engagé à remettre Le chemin du Paradis en état après l'enlèvement du bois. Rappel : Une demande d'autorisation doit être déposée à la Mairie, par l'exploitant, pour déposer des branches sur les chemins ou les quais communaux Assainissement non collectif La communauté de commune prend les dossiers SPANC, les instruit et fait les demandes de subvention Panne Internet Suite au courrier envoyé , Orange confirme que chaque abonné doit demandé un rabais pour l'obtenir Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés Cantine Revoir le tarif Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	Chemins d'exploitation forestière
La communauté de commune prend les dossiers SPANC, les instruit et fait les demandes de subvention Panne Internet Suite au courrier envoyé , Orange confirme que chaque abonné doit demandé un rabais pour l'obtenir Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés Cantine Revoir le tarif Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	L'exploitant des forêts a l'obligation de remettre les chemins utilisés en état. Chassignol: Le chemin est défoncé. Contact a été pris avec l'ONF. L'exploitant forestier doit livrer un camion de pierre afin de réparer les dégâts. Coussat: M. le Maire a fait une réclamation auprès de l'exploitant qui s'est engagé à remettre Le chemin du Paradis en état après l'enlèvement du bois. Rappel: Une demande d'autorisation doit être déposée à la Mairie, par l'exploitant, pour déposer des branches sur les chemins ou les quais communaux
Panne Internet Suite au courrier envoyé , Orange confirme que chaque abonné doit demandé un rabais pour l'obtenir Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés Cantine Revoir le tarif Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	Assainissement non collectif
Suite au courrier envoyé , Orange confirme que chaque abonné doit demandé un rabais pour l'obtenir Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés Cantine Revoir le tarif Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	La communauté de commune prend les dossiers SPANC, les instruit et fait les demandes de subvention
Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés Cantine Revoir le tarif Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	Panne Internet
Revoir le tarif Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	Suite au courrier envoyé , Orange confirme que chaque abonné doit demandé un rabais pour l'obtenir Un signalement sera fait à France Télécom concernant les poteaux téléphoniques pourris ou penchés
Garderie Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	Cantine
Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine	Revoir le tarif
	Garderie
Route du Montely	Horaires proposés : 7h30 - 8h30 16h45-18h30 soit 12h par semaine
	Route du Montely

Prévoir de boucher les nids de poule qui se sont reformés depuis les réparations d'octobre 2013. De l'enrobé serait la solution